

Beau et chaud
Vallée d'Ottawa et région de Mont-
réal :
Beau et chaud ; orage en quelques
endroits.

LE JOURNAL

Beau et chaud
Québec et Gaspé :
Beau et chaud ; orage en quelques
endroits.

Canadienne

TROISIEME ANNEE—N° 185

MONTREAL, JEUDI, 24 JUILLET 1902

8 PAGES : UN CENTIN

LE PROBLEME IRLANDAIS

Il est plus dangereux aujourd'hui que depuis 25 ans,
dit Redmond — Personne ne peut apercevoir
l'issue de cette lutte, dit T. W. Russell

Londres, 23. — La Chambre des Communes a commencé ce soir une série de débats sur les questions irlandaises. John Redmond a proposé la réduction du salaire de George Wyndham, le secrétaire principal pour l'Irlande. Il a déclaré que Wyndham n'avait rien fait pour le pays, que le problème irlandais constituait aujourd'hui pour l'empire un danger plus considérable qu'il n'en avait été depuis un quart de siècle. Wyndham a répondu qu'il ne pouvait à l'heure actuelle offrir aucune politique "constructive" et a soutenu qu'il ne pouvait y avoir ni cessation de la lutte agraire, ni renaissance de l'industrie, ni arrêt de l'émigration, et que l'union deviendrait intolérable aux unionistes et l'idée du "home rule" apparaîtrait impossible de réalisation à ses adeptes, tant que l'effroyable poli-

La Mort de Morés

Le colonel Rebellat dit qu'elle a été
due à une fausse conception du
caractère touareg

Tunis, 23. — A la seconde séance, à Soussa, du procès de El Kheir et de Hamma Cheick, accusés du meurtre du marquis de Morés en 1896, le premier témoin appelé a été le colonel Rebellat et on a lu le témoignage du général Laroque. Ces deux officiers ont déclaré qu'ils avaient fait tout leur possible pour dissuader le marquis de Morés d'entreprendre l'expédition où il a trouvé la mort. De Morés a dit au général Laroque : "Je ne risque que ma vie, et cela c'est mon affaire". "C'est vrai", a répondu le général, mais l'insuccès de votre expédition peut retarder de dix ou vingt ans notre pénétration dans le Sahara". Le colonel Rebellat a témoigné que le marquis de Morés avait promis de prendre la route de Bir-el-Sol, mais qu'il ne tint pas sa parole et s'avança dans la direction de Tripoli. La mort de Morés, dit-il, n'est pas due à une fausse conception du caractère des Touaregs, que le marquis de Morés croyait encore traités et assouffis de sage.

LE COURONNEMENT

On doute qu'il ait lieu le 9 Août

New-York, 23. — Une dépêche dit que beaucoup de Londoniens croient que le couronnement ne pourra avoir lieu le 9 août, en dépit des nouvelles optimistes qui arrivent de Cowes.

UN OUVRIER ECRASE SOUS UNE MAISON

Terrible accident à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 23. — Un accident qui aura des suites fatales est arrivé aujourd'hui. Un Monsieur Desmarais résidant dans le quartier 5 s'est fait écraser par une maison dans les circonstances suivantes : M. Desmarais était à travailler sous la maison d'un monsieur Graveline au marché à four, on était à faire un solage. M. Desmarais se préparait à sortir de la cave, une des vis dont on se servait pour lever la maison ayant manqué à ce moment, Monsieur Desmarais a été pris entre une lamiboire et la maison. Il a eu les reins dangereusement atteints.

On l'a tiré au plus tôt possible de sa dangereuse position et on a fait venir un médecin et un prêtre qui l'a administré en article mortel. Il a repris connaissance et on l'a transporté chez lui, son état est très grave et on désespère de le sauver.

LA QUESTION DES "TRUSTS"

L'Angleterre n'a pas encore répondu à la proposition de la Russie

Londres, 23. — Répondant à une interpellation dans la Chambre des Communes au sujet des "trusts", le premier ministre, M. A. J. Balfour, a dit que le gouvernement impérial était encore à considérer sa réponse à la suggestion de la Russie concernant une conférence internationale au sujet des "trusts", mais qu'il était encore impossible de dire quelle serait l'attitude de la Grande-Bretagne sur cette question.

VENTE IMPORTANTE

La ville Saint-Louis prospère

M. St. Hureau, agent de la propriété de la ville de Saint-Louis, a placé une grande manufacture coin des rues Hotel et Elmire qui doit employer un bon nombre de mains et payer une belle somme de salaires en salaires tous les ans. Cette compagnie porte le nom de Montreal Shirt & Overalls Co. et a obtenu une exemption de taxes pour 20 ans. La construction est déjà commencée et doit être terminée pour le 1er mars prochain.

Nouveau prélat

Rome, 23. — L'abbé Thomas A. Flynn, chanoine de la cathédrale de Saint-Joseph, Dakota Sud, a été nommé prélat domestique du Pape.

Lady Laurier donnera une réception à l'hôtel Cecil, lundi.

QUI S'EST PAYE SA TÊTE?

Le Rév. P. Villard, de l'Institut Méthodiste Français, dit à Toronto que les Canadiens-Français croient que les colporteurs protestants ont les pieds fourchus

Il gémît sur notre ignorance et sur le danger que notre expansion fait courir à Ontario

Toronto, 23 (Spécial). — A la séance du matin de la Methodist Young People's Summer Schools, hier, le Rév. professeur McLaughlin a continué son étude sur le livre de St-Luc, et ensuite le Rév. P. Villard, M.A., principal de l'Institut Méthodiste Français, a parlé de l'œuvre des missions françaises, et le soir, il a continué sur le même sujet à une assemblée en plein air, sur les terrasses de l'Université. D'après le professeur, on ne doit pas juger des résultats du travail des missions par l'assistance aux services religieux, parce qu'il y a beaucoup d'influences qui empêchent les catholiques canadiens-français d'y assister. Généralement, les catholiques canadiens-français qui se font protestants sont de la classe la plus pauvre, financièrement, mais beaucoup d'entre eux sont des exemples vivants de ce qu'une vie chrétienne doit être. Il a cité plusieurs cas où de tels convertis avaient été tourmentés par leurs voisins, ostracisés par leurs amis. Cela est un obstacle sérieux à l'évangélisation, et, en conséquence, ce travail est plus difficile parmi les Canadiens-français que parmi les sauvages ou qu'en Chine.

LES PIEDS DE BOUC

Il a dit qu'on représentait souvent les missionnaires protestants sous des traits faussés, couleurs, que beaucoup de Canadiens-français croient voir le diable lorsqu'ils voient un missionnaire protestant, que les colporteurs surtout étaient très détestés, et que les prêtres disaient aux gens que s'ils venaient aux services religieux, ils seraient punis par le ciel. Le professeur a dit que les prêtres intimidaient souvent leurs paroissiens et qu'on avait dit à une femme qui se convertissait à la religion protestante qu'elle lisait la bible elle-même séparée de son mari avant un an.

NOTRE ATTITUDE ENVERS L'AN-GLÉTERRE

Lorsqu'ils sont en présence d'An- glais, dit-il, c'est l'habitude des Can- diens-français de dire qu'il n'y a rien de mieux que l'Angleterre mais lors- qu'ils sont ensemble c'est toute autre chose. Les Canadiens-français sont les soldats du Pape, et tant que de tels soldats seront près de nous, il n'y a qu'un remède — la Bible. Plus de quarante mille Canadiens-français ont été convertis par les efforts des mis- sions des églises angéliques.

Dans l'après-midi, les élèves ont vi- sité les vieux édifices du parlement et le vieux fort.

L'assemblée du soir, en plein air, a beaucoup intéressé les assistants, presque tous les sièges étaient occupés et la place était magnifiquement illuminée au gaz. Le Rév. G. S. Clendinning de la conférence de Montréal pré- sident et après la prière, il a présenté le Rév. P. Villard qui a continué son discours sur les missions parmi les Can- diens-français. Il a fait une revue du travail qui se fait dans le collège, dont il est le principal et où on prépa- re des jeunes hommes pour les missions et il a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

Le Rév. P. Villard a dit qu'il y avait un vaste champ pour répandre la connaissance de la Bible parmi les Canadiens-français.

LA TRAPPE SERAIT DETRUITE

On nous informe à la dernière heure que le monastère des Pères Trappistes, à Oka, a été dévasté par un terrible incendie, hier après-midi

On nous informe à la dernière heure, un message nous arrivant que le monastère des Pères Trappistes d'Oka, a été dévasté par un désastreux incendie, hier après-midi. Comme la ligne du téléphone ne fonctionnait pas, nous a été impossible de contrôler cette nouvelle ni de nous procurer des détails.

LES MINEURS DE L'ILLINOIS

Aident les grévistes

Springfield, Ill., 23. — A une assemblée du bureau exécutif de la "United Mine Workers of America", district d'Illinois, une somme de \$50,000 a été votée pour venir en aide aux grévistes de la Pennsylvanie. Un chèque pour ce montant a été envoyé aux officiers de l'Union à Indianapolis. Depuis quelques semaines, cela fait \$100,000 que les mineurs de l'Illinois donnent aux grévistes. Ils ont reçu un demi-million de réserve.

Union de deux banques

Halifax, 23. — Les conditions aux- quelles l'amalgamation de la Bank of Halifax et la Commercial de Windsor a été accomplie sont les suivantes : L'Union Bank émettra 4118 actions de nouveau capital à être distribuées entre les actionnaires de la Commercial. Les actions évaluées à 170, vendront \$350,030. Le fond de réserve se montait à quelque \$90,000, s'ac- croît et les \$350,030 valant de capital de l'Union Bank distribués en- tre les porteurs de \$380,000 au pair de la banque Commercial, donnant à ceux-ci, 87 p.c. pour leurs actions.

Les Manufacturiers Canadiens

Le Conseil de l'Association des Ma- nufacturiers Canadiens (succursale de Montréal), a décidé de mettre en nomination M. Geo. E. Drummond, pour le poste de vice-président de l'Asso- ciation. L'élection se fera à la con- vention d'Halifax, le mois prochain. On a complété les arrangements pour cette convention, les délégués de Mon- tréal partiront le 11 août par train spécial, au nombre de 150.

LE CAPITAL AMERICAIN

Sir Charles Dilke ne lui est pas anti- pathique

Londres, 23. — Sir Charles Dilke, M. P. radical anglais et ancien sous-secré- taire d'Etat pour les Affaires Etran- gères, répondant à une suggestion que l'on s'inquiète de l'invasion de la Grande-Bretagne par les syndicats américains, écrit que pour certaines raisons, la question des vaisseaux an- glais par des étrangers mérite l'atten- tion publique, mais qu'il ne voit au- cune raison de décourager le placement du capital américain dans d'autres in- dustries.

Frappé d'apoplexie

Ottawa, 23 (spécial). — Sarah Do- nald, jeune servante demeurant à 128 rue Florence, est tombée morte hier après-midi en sortant dans la cour, frappée d'apoplexie. La jeune fille venait d'Irlande et n'avait aucun pa- rent dans le pays. Le corps a été transporté à la morgue Gauthier. Le coroner Bapiste n'a pas jugé une en- quête nécessaire.

LE CONTINGENT DU COURONNEMENT

Le contingent canadien qui sera en- voyé pour assister au couronnement du Roi le 9 août prochain sera composé comme suit : Commandant, Lieutenant-colonel R. P. W. Buxton, O.C.D. de Québec, Royal Canadian Dragoons, — Sergeant major James Widger, — In- structeur L. Leblond, quartier-maître sergent W. Rhoades, et des sergents G. Hudson, H. Fuller, H. Baldwin, A. Skinner, Canadian Mounted Rifles, — Sergeant-major J. Pope, sergent H. S. Square.

North West Mounted Police, — Ser- gents H. S. Knight, A. Richardson, V. C. — Princess Louise Dragoon Guards, — Troopers F.D. Burkholder, G.H. A. Collins.

Le ralliement se fera à Montréal de- main vendredi et nos représentants mi- litaires s'embarqueront samedi à bord du steamer "Pretoria" de la ligne Allan.

LE SERVICE RAPIDE

Le gouvernement demande des soumissions. Ce que l'Angleterre serait disposée à faire. — Le rôle des chemins de fer

Ottawa, 23 (Spécial). — Il est main- tenant avéré que le gouvernement de- mande des soumissions pour un service de transatlantiques rapides entre le Canada et Liverpool, c'est-à-dire entre Québec et Liverpool en été et entre St-John et cette dernière ville en hi- ver.

Le rôle des chemins de fer

Toronto, 23. — Cablogramme spécial à l'Evening Telegram. — Absolument rien de dé- cidé n'est résulté de la conférence im- périale. Il n'y a eu qu'une discussion générale. Aucune résolution n'a été formée. La Grande-Bretagne ne dit rien concernant le tarif préférentiel et les subventions maritimes. Quelques soumissions ont été offertes pour une ligne rapide transatlantique. Elles sont basées sur une subvention d'un million et demi. Les propriétaires de vaisseaux disent qu'ils savent que le gouvernement ratifierait une telle proposition. Les intérêts du C. P. R. sont reconnus et seront consultés lorsque toutes les soumissions seront reçues.

MORT A BORD D'UN BATEAU

M. P. A. C. Larose, avocat, succombe à une syncope du cœur, au cours d'un voyage

Ottawa, 23. (Spécial). — Une bien triste mort est venue hier jeter la consternation parmi l'équipe de notre société canadienne française, M. P. A. C. Larose, avocat, est mort subite- ment à bord de l'"Empress". Hier matin il quittait sa famille à Billings Bridge en parfaite santé pour se rendre à son bureau à l'Original. Aussitôt que le bateau se fut mis en mouvement M. Larose se sentit indis- posé et en parla au capitaine Eberhart qui est un médecin. Ce dernier le fit coucher dans sa cabine. Quelques instants plus tard il alla voir M. Larose qui lui dit que son indisposition s'aggravait. Alors il lui conseilla de débarquer et de prendre le prochain train pour revenir à Ottawa. M. Larose pensa à se rendre à son bureau. A l'arrivée de l'"Empress" à l'Original on constata que M. Larose était mort. Il avait succombé le matin de 6 h 25 pour ramener le corps à Ottawa, où est arrivé aujourd'hui.

Le défunt était marié à sa cousine, Mlle Aurèle Larose, fille de M. T. C. Larose, du département de la Milice. Il était le neveu de M. C. S. Larose, du département des Terres de la Couronne, cousin de M. Ernest Larose, ar- chitecte au département de la Marine. A. C. Larose, de la maison T. Lindsay, Wilfrid Larose, président de l'école li- téraire de Montréal et chef des traducteurs au Hansard français de la Chambre des Communes.

M. Larose était âgé de 34 ans, et avait été reçu avocat à Toronto. Il a pratiqué le droit à Ottawa en société avec M. Constantineau, actuellement jugé à l'Original et M. Lawlor, d'Ottawa. Il pratiqua le droit à Sturgeon Falls, à North Bay et depuis environ deux ans demeurait à l'Original. M. Larose devait partir dans quelque temps avec sa famille pour Verchères. Le défunt laisse une veuve et une jeune enfant.

LES RECOLTES DE L'OUEST

Les rapports disent qu'elles seront excellentes

Winnipeg, 23. — Les rapports des ré- coltes reçues par le chemin de fer Ca- nadien Northern confirment l'impre- sion générale courant que la récolte de cette année sera très belle. Le rende- ment sera probablement de vingt-cinq à trente-cinq minots de blé par acre, et il est probable que l'orge atteindra soixante et sept minots, les seules- quinze minots. Dans la région de Dauphin où les pluies sont supposées avoir causé le plus de dommages, on s'attend à une bonne récolte moyenne de vingt minots par acre.

LES INSTITUTEURS DISPARUS AUX PHILIPPINES

On retrouve leurs cadavres

Washington, 23. — Le département de la guerre a reçu aujourd'hui la dépêche suivante concernant les instituteurs qui étaient disparus de Cebu depuis le 10 juin : "John E. Wells, 209 avenue Montgo- mery, Providence, R.I., et son cousin, Louis A. Thomas, même adresse, Er- nest Roger, 1418 rue Vine, Cincinnati, Ohio, Clyde A. France, Berea, Ohio, disparus à Cebu; assassinés par les La- drons. Cadavres recouverts. Le chef des meurtriers tué; huit autres captu- rés par le corps des constables."

IL ETAIT PRESSE D'OFFRIR SES BONS OFFICES

Et celui qui les a acceptés, s'en est repenti

Québec, 23. (Spécial). — Un citoyen du comté de Beauce, du nom de Du- pré, a été dépeçonné, hier après-midi, d'une somme de \$25, d'une façon for- melle. Pendant qu'il visitait notre ville, il est entré dans un restau- rant pour réparer un petit accident; sa bretelle s'était brisée. Pendant qu'il était à la réparation, un individu lui of- frit ses services qui furent acceptés. Et l'individu fit si bien qu'il réussit à enlever de la poche du pantalon de M. Dupré une somme de \$25 en billets de banque, puis il s'empressa de disparaître. Il était déjà loin lorsque Du- pré s'aperçut qu'il avait été victime d'un vol. Aujourd'hui la police est à la recherche de l'auteur de ce vol.

ON A FORTEMENT D'ESPÉRER DE VOIR ST- JOHN BOUTIN REVENIR À LA SANTÉ.

Le gouvernement ratifierait une telle proposition. Les intérêts du C. P. R. sont reconnus et seront consultés lorsque toutes les soumissions seront reçues.

Il est probable que l'orge atteindra soixante et sept minots, les seules- quinze minots. Dans la région de Dauphin où les pluies sont supposées avoir causé le plus de dommages, on s'attend à une bonne récolte moyenne de vingt minots par acre.

LE GOUVERNEUR ROSS

Il est possible qu'il en revienne

Québec, 23. (spécial). — Le contrô- leur White a reçu une dépêche de White Horse, Yukon, disant qu'il se peut que le commissaire Ross récemment frappé de paralysie en revienne.

En l'honneur du cardinal Ledochowski

Québec, 23 (Spécial). — Aujourd'hui le pavillon flotta à mi-mat sur l'uni- versité Laval par respect pour la mé- moire du cardinal Ledochowski, décédé hier matin à Rome. Le cardinal Le- dochowski était à Rome un protecteur et un admirateur de notre université.

Le Parc de la Petite Rivière

Québec, 23. (Spécial). — Le Parc Savard qui maintenant la propriété de M. W.D. McKay, portera désor- mais le nom de Parc de la PetiteRi- vière.

Echos de Québec

Québec, 23 (Spécial). — Le cirque Norris et Rowe doit venir donner deux représentations en cette ville, le 1 et 2 août prochain. — Aujourd'hui à lieu au lac St-Jo- seph le pique-nique annuel des déba- teurs.

LA SANTE DU ROI

Le couronnement

Cowes, 23. — Le Roi ne passera que quelques jours à Londres, lors de son couronnement. Il arrivera dans sa ca- pitale le 8 août et retournera à bord de son yacht le 11. Il est probable qu'un dais sera substitué au trône, à l'abbaye de Westminster, dans le but d'éviter à Sa Majesté la fatigue de gravir les marches.

La cérémonie commencera à 11 h 30 heures du matin. Le Roi quittera le palais de Buckingham une demi-heure avant.

Le Roi a donné la permission à l'Ar- mée du Salut de tenir une convention ou plein air dans le parc du château Osborne, aujourd'hui. Trois mille per- sonnes doivent prendre part à cette convention.

Londres, 23. — Le roi Edouard a pas- sé la matinée sur le pont de son yacht, à Cowes, assis dans un fau- teuil de malade. Il doit toujours sui- vre un régime "de régime" car le temps le pousse et il fera demain une courte promenade en mer.

DES FEUILLES DE PATATES COU- VERTES DE VERT DE PARIS

Ont presque causé la mort d'un bébé

Québec, 23 (Spécial). — Un bébé de deux ans, enfant de M. Boivin, ty- pographe de Lévis, a failli s'empoison- ner en mangeant des feuilles de patates, sur lesquelles on avait jeté du vert de Paris. L'enfant a été bien malade, mais les soins du médecin l'ont ramené à la santé.

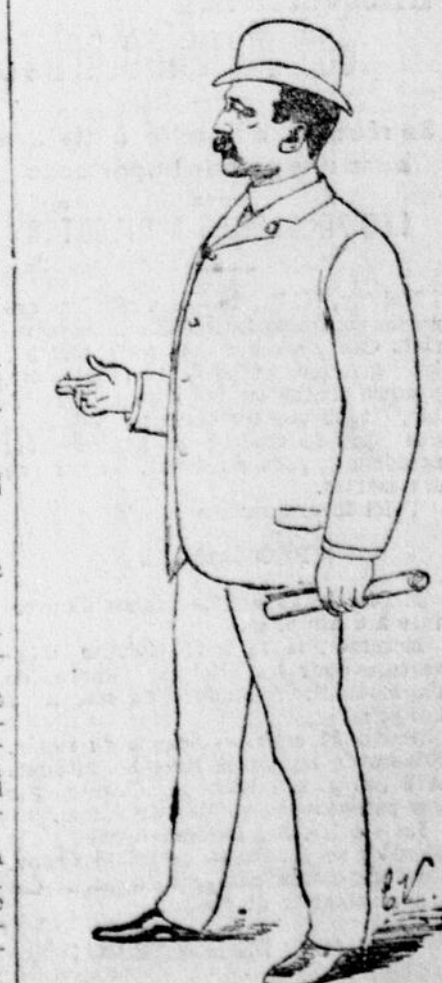
PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Oph- thalmique et transporté son bureau au N° 540 RUE ST-DENIS, près du Car- ré St-Louis.

Heures de consultation : 10 à 12 a. m. et 2 à 5 p.m. Téléphone Bell : Est 1840. 141—Z. A. 3 m.

Comme nous les rencontrons sur la rue

Comme nous les rencontrons sur la rue



M. J. O. A. LAFOREST, Ingénieur civil.

JOHN MURPHY & CIE

Vente sans Réserve

...JUILLET...

Dans tous les Départements!

VALEURS EXTRAORDINAIRES EN BLOUSES

Un assortiment comprenant BLOUSES en mousseline blanche, BLOUSES en linon blanc, BLOUSES en indienne et en guingam de couleur, tous les meilleurs genres; prix antérieurs 75c, 85c, \$1.00. Prix de vente..... **50c**

Un autre assortiment des mêmes marchandises; prix antérieurs \$1.00, \$1.25, \$1.50. Prix de vente..... **75c**

Jupes de Toilette en Piqué Blanc

JUPES DE TOILETTE en piqué blanc, avec volant à bas crampé, garnies d'insertion de broderie; valeur régulière \$1.85. Prix de vente..... **\$1.25**

Costumes en Mousseline et Dimity pour Dames

D'une coupe parfaite, bien garnis et bien finis à la dernière mode; valeurs régulières \$2.65, \$2.75, \$2.85. Prix de vente..... **\$1.95**

Costumes et Blouses d'Été pour Garçonnetts

En percale et en galatée, pour garçonnetts de 4 à 12 ans, pour écouler à moitié prix

Les ordres de la Campagne exécutés avec soin.

JOHN MURPHY & CIE

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.



Le Gin est bon pour les Femmes.

Si, il est pur et bien vieux, le Gin est un excellent tonique possédant des propriétés éminemment efficaces à la constitution de la femme. Il stimule le système nerveux, facilite et régularise le travail de la nature.

Le Gin Canadien MELCHERS CROIX ROUGE

Est le seul Gin recommandé par les médecins comme étant une boisson médicamenteuse, parce que c'est le seul qui soit d'une pureté absolue et qui avant d'être vendu a subi pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement. Le Gin Canadien Croix Rouge, ne brûle pas l'estomac et n'a pas cet après goût désagréable des gins importés, au contraire il est doux, agréable au goût, d'âge, la pureté et la qualité sont garanties sur chaque flacon.

BOIVIN, WILSON & CIE
Soleils Importateurs
MONTREAL, CAN.

L'Association des Manufacturiers

Sa réunion annuelle à Halifax aura une grande importance

LES PROBLEMES A DISCUTER

Halifax, N.-E., 23.—La réunion annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui doit avoir lieu ici, les mercredi et jeudi, 13 et 14 août, promet d'être un événement mémorable, tant par les questions discutées que par la qualité des hommes qui prendront part au débat, ainsi que des invités.

Voici le programme :

PROGRAMME.

Mardi, le 12 août.—Séance d'ouverture à 8 h 30 p. m.

Mercredi, le 13 août.—Séance d'ouverture pour les affaires. Séance de l'après-midi. Assemblée du soir à 8 h 30 p. m.

Jeudi, 14 août.—Séance du matin. Séance de fermeture pour les affaires. A 8 h 30 p. m., banquet. Toasts par des personnalités publiques de renom.

La section des Laines et celles des Meubles se réuniront en même temps. On organisera aussi une section des manufacturiers de poêles.

SUJETS DE DISCUSSION

Parmi les sujets de discussion inscrits au programme, on remarque les suivants :

Transport. Communications sur paquebots entre le Canada, la Grande-Bretagne et le monde entier.

Bretagne, les Indes Occidentales, l'Afrique-Sud, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Commission des chemins de fer.

Améliorations des ports canadiens et des chantiers de navires au Canada.

LEGISLATION.

Changements à l'acte concernant les marques de commerce, dessins et brevets.

Importations d'ouvriers étrangers experts.

Legislation postale et Catalogues assurances postales et taxes du Yukon.

TARIF.

Politique de l'association pour l'année prochaine.

COMMERCE D'EXPORTATION

L'envoi d'un représentant spécial du commerce en Afrique-Sud.

La nomination par le gouvernement de représentants à l'étranger.

Recommandations relatives au commerce des Indes Occidentales.

Edifice canadien à Londres.

AUTRES MATIERES

Fonds d'une campagne éducationnelle.

Education technique.

Toute exposition canadienne.

Nouvel index pour le commerce canadien.

Revision de la constitution de l'association.

Election des officiers et comités pour l'année prochaine.

Aux Grands Magasins Charles Desjardins & Cie

Vous trouverez les chapeaux les plus nouveaux et les plus élégants, le plus grand choix et les plus bas prix. Nous avons les meilleurs chapeaux qui se fabriquent dans le monde entier.

COURRIER DE QUEBEC

Le locataire du Tivoli en banqueroute—Une chapelle-Ecole au lac des Commissaires—M. le chevalier Martineau candidat—Les Pères Blancs en retraite.

Quebec, 23. (spécial). — M. Georges F. Beaman, locataire du "Tivoli", vient de faire cession de ses biens, à la demande de M. Walter James, ci-devant de Toronto. M. James a été nommé gardien provisoire des biens du failli.

—La société de colonisation de St-Sauveur commencera vers le milieu d'août prochain, la construction d'une chapelle-école au lac des Commissaires.

Le nouveau temple sera inauguré vers la fin de septembre, et la société organisera à cette occasion une excursion.

Guide des Voyageurs

OU ALLEZ-VOUS?

A OTTAWA?

Les convois quittent Montréal, comme suit :

De la Gare Windsor, à 9.15 a.m., 9.30 a.m., 4.00 p.m. et 10.05 p.m. et à 10.50 a.m. le dimanche seulement.

De la Gare Bonaventure, à 8.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, à 1.10 p.m. tous les jours.

De la Gare Viger, à 8.20 a.m., et 5.45 p.m.

A TORONTO?

Départ de la Gare Windsor, à 8.55 a.m., et 10.00 p.m.

De la Gare Bonaventure à 9.00 a.m., 8.00 p.m., excepté le dimanche et 10.30 p.m. tous les jours.

A QUEBEC.

De la Gare Bonaventure, à 8.00 a.m. excepté le dimanche, à 8.30 p.m. et 1.10 p.m. le dimanche, 12.01 excepté le samedi.

De la Gare Viger, à 8.30 a.m., 3.00 p.m. et 11.00 p.m. le dimanche à 3.30 p.m.

A SHERBROOKE?

De la Gare Windsor à 9.00 a.m., 2.00 p.m., 4.30 p.m. et 8.05 p.m., excepté le dimanche.

De la Gare Bonaventure, de 8.00 a.m., 4.00 p.m., 8.30 a.m.

A ST-HYACINTHE?

De la Gare Bonaventure, à 7.40 a.m., 9.00 a.m., 12.01 p.m., 1.10 p.m., 4.00 p.m., 4.30 p.m., 5.15 p.m. tous les jours excepté le dimanche, 11.45 p.m., 8.30 p.m. tous les jours.

A TROIS-RIVIERES?

De la Gare Viger, à 8.30 a.m., toute la semaine, excepté le dimanche; 2.00 p.m., 4.10 p.m., 11.00 p.m. et 3.30 p.m. le dimanche seulement.

A JOLIETTE?

De la Gare Viger à 5.10 p.m. et 8.30 a.m. tous les jours.

A MONTREAL?

De la Gare Bonaventure à 8.30 p.m. et 4.10 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

A NICOLET?

De la Gare Bonaventure à 4.30 p.m.

A NEW-YORK?

De la Gare Windsor à 4.30 p.m., 7.45 p.m., 9.00 a.m.

De la Gare Bonaventure, 9.15 a.m., 9.01 p.m., 7.40 p.m.

A CHICAGO?

De la Gare Windsor, à 8.05 a.m., 11.55 a.m., 10.00 p.m.

De la Gare Bonaventure, à 9.00 a.m., 10.30 p.m.

A HALIFAX?

De la Gare Bonaventure, à 12.01 a.m.

De la Gare Windsor, à 8.05 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

A VANCOUVER?

De la Gare Windsor à 9.30 a.m., tous les jours, y compris le dimanche.

A BOSTON?

De la Gare Windsor, à 7.45 p.m., tous les jours, y compris le dimanche, à 3.30 p.m., 9.00 a.m.

A PORTLAND?

De la Gare Windsor à 9.00 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

De la Gare Bonaventure, à 8.00 a.m. et 8.30 p.m.

A ST. PAUL MINN?

De la Gare Bonaventure, à 10.05 p.m.

Gare Windsor, à 10.05 p.m., tous les jours, y compris le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE

GARE WINDSOR:

9.45 a.m. convoi pour Valleyfield, 10.00 a.m. convoi pour Ottawa.

GARE BONAVENTURE:

9.30 a.m. convoi pour Vaudreuil, 8.30 p.m. pour Québec, 12.01 pour Québec et Halifax.

GARE VIGER:

Convoi pour Québec, à 3.30 p.m. et à 4.10 p.m.

SERVICES SPECIAUX

Convoi pour Ste-Adèle, à 9.15 le dimanche seulement; tous les mardis et jeudis à 9.00 a.m.

Convoi pour Labelle, tous les jeudis, à 9.00 a.m.

Convoi pour St-Jérôme à 9.15 a.m. le dimanche seulement et pour Ste-Thérèse à 1.45 p.m. le samedi seulement.

LA REINE DES BELGES

Une extraordinaire interview

Bruxelles, 23.—La "Réforme" publie l'extraordinaire compte rendu d'une prétendue entrevue avec la reine des Belges, au cours de laquelle la reine aurait dit que les journaux la représentaient déjà comme morte, et qu'elle se plaignait de son absolue solitude.

D'après la "Réforme" la reine Marie-Henriette aurait dit :

"Je suis complètement algide. Moi qui étais autrefois si gaie, je suis maintenant malade d'isolement. Je n'ai que mes chiens pour toute compagnie et je suis déjà oubliée."

Une barque partie de Paspébiac est en feu

Londres, 12.—Le steamer Wilhelm der Grosse de la ligne North German Lloyd, qui est arrivé de New-York à Bremen, aujourd'hui, rapporte qu'il a passé la barque norvégienne Pons Aeli abandonnée et en feu. Le Pons Aeli, capitaine Hansen, a quitté Paspébiac le 12 juin pour Llanilly.

Un agent commercial à Londres

Ottawa, 23. (spécial). — On annonce que le Canada aura prochainement un agent commercial à Londres, et que ce poste sera occupé par M. Peter Ball, de Toronto, ou M. Cumming, ancien agent commercial en Afrique.

M. James Ross échoue son yacht

Halifax, N.-E., 23.—En essayant d'éviter une collision avec une chaloupe montée par trois hommes, M. James Ross de Montréal a échoué son yacht sur la côte à St-Pierre, cet après-midi. On croit pouvoir le remettre à flot sans grands dommages.

LES TRADE'S UNIONS d'Angleterre offrent d'aider financièrement les grévistes de la Pennsylvanie.

Au Palais de Justice

CE BREF D'HABEAS CORPUS CONTRE ATHANASE CARDINAL

BENONI GUYETTE EST MORT HIÉR MATIN A 4 HRS.

Le bref d'Habeas Corpus, émané sur l'affidavit de deux des enfants de Benoni Guyette, demandant à Athanase Cardinal, boulanger, beau-frère de Guyette, de produire instantanément en Cour la personne de Benoni Guyette, n'est plus discutée que pour les frais, par suite de la mort de Guyette survenue hier matin, à 4 heures.

Dans la déclaration, on alléguait que Guyette était mourant de la phthisie chez Cardinal, son beau-frère.

Il était aussi question d'une police d'assurance sur la vie de Guyette dans la "Grand Trunk Benevolent and Provident Society" pour \$1,000, que les enfants de Guyette alléguaient avoir été transférée à Athanase Cardinal, son beau-frère et débiteur.

Mademoiselle Virginie Guyette était au chevet de son père mourant et l'assisté à ses derniers moments.

On affirme que le testament du défunt légua, parait-il, sa police d'assurance à son beau-frère Cardinal, à charge par ce dernier de payer ses dettes et obligations, et de distribuer le surplus à ses trois plus jeunes enfants Téléphore, Aurèle et Georges, serait nul en ce que la Police d'assurance dans ladite société, en vertu des règlements de cette société de bienfaisance, ne peut être cédée et transférée qu'à la veuve ou aux enfants du bénéficiaire.

Ce bref d'Habeas Corpus peut également donner lieu à des développements intéressants.

UN CERTIORARI

M. Peter Smellier, commerçant de la cité de Montréal a pris un bref de certiorari contre le recorder Weir.

Il alléguait dans sa déclaration qu'un de ses employés Aristidis Treatale-lopoulos a déserté illégalement son poste.

Traduit devant le recorder il fut acquitté. Ayant à son emploi plusieurs circons de bottes, il considère que l'exemple de ce jugement pourrait lui causer de graves préjudices. C'est pourquoi il en appelle de la décision du Recorder.

GREFFE DES TUTELLES

Dame Rosalinda Dénaul, épouse séparée de biens de Emile Dénaul, des cités et district de Montréal, marchand, et Alexandre Dénaul Sauvageau, du même lieu, faisant affaires ensemble en société, sous les noms et raison de "Dénaul et Sauvageau" ont enregistré une dissolution de société.

Grand-Mère, Q. Laurendeau, des cités et district de Montréal, marchand, et faisant affaires comme tel, seul, sous les noms et raison de "John Young et Co." a enregistré une dissolution.

NOUVELLES RAISONS COMMERCIALES

Arthur-Alfred Martin et Walker Martin, tous deux des cités et district de Montréal, font affaires ensemble en société comme restaurateurs, à Montréal, sous le nom et raison de "Mont-Tin's Restaurant".

William J. Slater et Robert Slater, tous deux des cités et district de Montréal, mariés tous deux sans contrat de mariage, feront affaires ensemble en société, comme boulangers, à Montréal, sous les noms et raison de "Slater et Frères".

Albert Slater, des cités et district de Montréal, marié sans contrat de mariage, dans la ville de New-York, fera affaires seul, à Montréal, comme marchand de chaussures, sous les noms et raison de "Slater's Boot Shop".

Philippe Laferrrière, des cités et district de Montréal, inspecteur de la Compagnie d'Assurance "L'Equilibré", des Etats-Unis, fera affaires seul, à la Malbaie, district de Saguenay, comme marchand de bois, sous les noms et raison de "The Laferrrière Lumber Company".

Philippe Laferrrière déclare qu'il est marié sous le régime de la séparation de biens.

Louis Rosenbaum faisant affaires à Montréal, comme marchand, produit une déclaration pour se conformer à la loi, qu'il est marié sous le régime de la séparation de biens.

M. ALEXANDER CELEBRE SON 87e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

Monsieur Charles Alexander, de Montréal, un citoyen hautement estimé, a raison de ses nombreux services rendus, fêta son quatre-vingt-septième anniversaire de naissance, le 13 juin dernier, à bord du steamer "Lake Simcoe", une journée après son départ d'Angleterre.

Pai les passagers qui ont pris part à la fête, étaient M. le juge Girouard, d'Ottawa, le juge Ermatinger, de Saint-Thomas, l'honorable M. C. P. Beaubien, fils de l'honorable M. Beaubien, M. et Mme Reed, qui, avec le capitaine du "Lake Simcoe", président à M. Alexander, une adresse remplie de bons souhaits.

Trois filles de M. Alexander sont à Londres après avoir passé la saison d'hiver en Allemagne et en Suisse. A Glasgow, M. Alexander a fait la rencontre de lord Provost Chisholm.

A Cupar, M. Alexander s'est occupé de certaines questions relatives à l'Ecosse et a passé le reste de son temps à visiter quelques institutions. Son vieil ami, Provost Mathewson, lui a offert un banquet au cours duquel sir John Lang a proposé la santé de M. Alexander et le dernier a répondu avec la délicatesse et la gaieté qui le caractérisent.

M. Alexander retournera en Angleterre cette semaine, à bord du "Lake Champlain".

Les fièvres typhoïdes sont presque à l'état d'épidémie

Les fièvres typhoïdes, cette terrible maladie due à la conséquence sont trop souvent funestes, sont presque à l'état d'épidémie. Ce fléau n'épargne personne, jeunes ou vieux, sont atteints et les cas fatals deviennent de plus en plus fréquents. L'expérience a démontré que ce sont les personnes faibles, débiles ou ayant le sang appauvri ou vieilles qui donnent le plus grand nombre de victimes en temps d'épidémie. Etes-vous assez fort pour faire face à cette affreuse maladie?

Voilà donc le moment plus que jamais de prendre du Vin Saint-Michel pour purifier et enrichir le sang qui est le soutien des forces physiques. Le Vin Saint-Michel est non seulement le plus puissant tonique, mais c'est le meilleur préservatif contre la maladie, aussi doit-on en prendre comme breuvage hygiénique.

Le Thé de Ceylan VERT OU NOIR

On peut facilement prouver par une épreuve personnelle qu'il est le thé le meilleur et le plus économique. Achetez-en un paquet et vous aurez plus de délicieuse satisfaction en buvant du thé que vous n'en avez jamais connue.

LA CONFERENCE COLONIALE

Ses résultats probables d'après un imperialiste

Londres, 23.—Un personnage influent favorable à l'idée imperialiste admet que les résultats de la conférence coloniale vont être très maigres.

D'après cette autorité, les décisions principales auxquelles on peut s'attendre sont que les premiers ministres coloniaux se réuniront tous les trois ans et que les colonies augmenteront leur contribution à la marine anglaise.

Quelques-unes des colonies consentiront peut-être à augmenter leur contribution préférentiel en faveur de l'Angleterre, non pas dans l'attente d'une concession semblable, mais comme témoignage de sentiment imperialiste.

La Grande-Bretagne n'accordera aucune préférence, mais elle consentira peut-être à faire quelques changements au tarif, par exemple, en faveur des vins d'Australie.

Il est peu probable que la question des subsides pour faciliter l'établissement d'un nouveau service rapide soit prise en sérieuse considération.

LA THEORIE DE KOCH

Garnault en démontrerait la fausseté au prix de sa vie

Paris, 23.—La seconde opération pratiquée sur lui-même par le Dr Garnault pour détruire la théorie du Dr Koch, au sujet de la tuberculose, continue à exciter un très vif intérêt.

Après la tuberculose des tumeurs se sont formées à la suite de la première et de la seconde opération. Le docteur est dans une condition très sérieuse. Hier, il disait à un visiteur :

"Il se peut que je sois mort dans sept ou huit semaines. Aussi, que les tissus des nerfs soient attaqués, je devrai avoir recours à un grand chirurgien. Le moins qui puisse m'arriver, c'est la perte de mon bras. Je ne désire pas me suicider, mais je veux prouver que j'ai raison."

Le Dr Garnault commence à souffrir de son bras, où il a injecté du virus tuberculeux provenant d'une vache. La

plaie est enflammée. Il attend avec calme le résultat de l'expérience. Il persiste naturellement dans son refus de croire en la théorie du Dr Koch, et considère que la solution définitive de la question est d'une importance capitale, au point de vue humanitaire.

Le Dr Garnault a pris dix centigrammes de virus à la surface du rognon d'une vache atteinte de la tuberculose, et se l'est injecté sous la peau du bras gauche.

SAINT-JEAN, ÎLE D'ORLEANS
(Spécial au "Journal")

21 juillet.—Notre curé, le révérend M. Rainville est complètement rétabli d'une laryngite dont il souffrait depuis quelques mois.

—M. l'abbé Sanjaon a assisté notre curé dans l'exercice du ministère sur-tout pour la préparation des enfants au catéchisme de la première communion.

—Le révérend Père Legarnier, missionnaire Oblat M. L. est venu hier donner le sermon en l'honneur des Missions Catholiques du Nord-Ouest. Les paroissiens ont généreusement répondu à l'appel de l'éloquent missionnaire par une collecte généreuse et abondante.

—Mercredi dernier les paroissiens de Saint-Jean et Saint-Laurent ont fait leur pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beupré. Frs de trois cents pèlerins ont pris part à ce pèlerinage.

MM. les abbés Gaudiose Turgeon, et Joseph Turgeon, professeurs au collège de Lévis sont venus passer quelques jours de vacances chez M. le curé Rainville.

—Les cultivateurs ont commencé la coupe du foin, cette récolte a une assez bonne apparence, et la moyenne dépassera celle de l'année dernière.

Depuis un certain temps de nombreux vols sont commis dans les différentes paroisses de l'île. On prétend que ces voleurs ne sont pas tout à fait étrangers aux insulaires du comté.

Si ces vols se continuent on pourra ne pas se fier à ces voleurs de surprendre qui pourraient leur faire regretter leur escapade et dont ils garderaient longtemps le souvenir.

NOUVELLES PRIMES

Sir Geo. Etienne Cartier

GRAVURE sur acier, ornée d'un joli passe-partout (matt) gris fer (prête pour encadrement), le meilleur portrait du célèbre homme d'état Canadien-Français. Cette Prime spéciale, unique en son genre et d'une valeur inestimable pour les amis et les admirateurs de l'illustre disparu, sera donnée à toute personne qui nous enverra le montant d'une année d'abonnement à l'édition quotidienne, à \$3.00 par année pour Montréal et \$2.00 par année hors Montréal. Nous vendons ces portraits 50 cts; pour les lecteurs du JOURNAL, 25 cts seulement, les personnes demeurant hors Montréal devront ajouter 5 cts pour les frais de poste.

Pour répondre au désir de nos nombreux lecteurs, nous avons modifié notre collection d'images coloriées en y ajoutant quelques sujets nouveaux, tels que Saint Joseph, Sainte Anne et un sujet de Fruits, pour salle à manger. Voici la liste complète de nos lithographies en couleurs

No 1—St Joseph
No 2—St Jean-Baptiste
No 3—St Antoine de Padoue
No 4—Ste Anne
No 5—Avant le Mariage
No 6—Après le Mariage

No 7—Message d'Amour
No 8—Les Fiançailles
No 9—La Boudeuse
No 10—Fruits succulents
No 11—L'Escapade
No 12—Le Pardon

A toute personne qui paiera son abonnement au JOURNAL, nous enverrons, pour chaque année d'abonnement payé, l'une des douze gravures en couleurs ci-dessus. Nous n'y mettons qu'une condition c'est que vous payiez tous vos arrérages et l'année courante. Empressez-vous donc d'envoyer votre argent pendant que nous avons en mains la plus belle collection d'images qui se puisse trouver.

Ces gravures, grandes de 16 pouces par 20, sont de superbes ornements pour votre demeure et comme elles ne se trouvent pas en librairie

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal livré à domicile, 35.00 par année
à l'étranger, 40.00 par année
Edition hebdomadaire, 1.00

TELEPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
du Canada, chez nos agents locaux et à nos
bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.
MONTREAL, 24 JUILLET 1902

LES LOTERIES

LES loteries et les jeux de hasard sont devenus à Montréal une véritable plaie sociale. Ils sont la cause de la ruine de plus d'une famille et conduisent à la mendicité et au vice un grand nombre de jeunes gens qui s'y adonnent passionnément.

De tous les crimes faibles de la nature humaine celui qui paraît le plus facile à exploiter, c'est cette passion du jeu. Il suffit d'inventer un prétexte apparemment humanitaire et de mettre des billets en circulation pour que le gros public tombe dans le panneau. On accourt en foule, on se presse aux bureaux de ces organisations pour acheter ces billets. Les directeurs de l'établissement, connaissant bien l'état d'âme des gens à qui ils ont affaire, leur font gagner de temps à autre quelques dollars, mais juste pour les alimenter et leur faire dépenser ensuite deux fois la somme ordinaire. Ils tiennent toujours ces malheureux dans une cruelle expectative et leur enlèvent tout leur avoir.

Quelquefois, le père de famille néglige la table de son foyer pour acheter ces billets de loteries; quelquefois, il se prive inconsciemment des soins indispensables du confort domestique dans l'espoir de gagner un jour une forte somme. Mais ce jour heureux ne vient pas et notre homme attend depuis déjà longtemps, il achète moins de billets, est presque découragé et se plaint de sa déveine aux agents de la loterie. Etrange coïncidence, le lendemain, il y fait un gain alléchant.

Et il recommence à dépenser l'argent de sa famille pour satisfaire sa passion et enrichir les propriétaires de jeux aléatoires. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'enfin, abruti par les inquiétudes, poussé à l'ivrognerie par les malheurs et les reproches de sa famille, il néglige ses devoirs, perd sa position et enfin se trouve sur le pavé.

C'est pas là une exagération. Le chef de police lui-même, à qui nous causons de cette plaie sociale, nous disait dernièrement qu'un père de famille est allé lui demander un permis de mendier, après avoir été littéralement ruiné par ces infâmes loteries.

On emploie aujourd'hui toute sorte de trucs pour éviter la loi, au lieu de vendre des billets on vend des actions de prétendues compagnies à fonds social et l'on tire au sort les certificats des actionnaires. Il y a des certificats privilégiés qui émettent au bureau de direction et d'autres qui ne comptent pas. La loi des loteries est, paraît-il, évitée par ce jeu et tout va bien jusqu'à ce qu'un beau jour la compagnie disparaisse silencieusement. Et les bandes qui ont acheté des billets en sont quittes pour leur nialerie.

Cela se passe tous les jours à Montréal. Nous sommes heureux de constater que le chef Legault a commencé à y mettre un frein.

Demain, nous parlerons de ces clubs secrets où les jeux aléatoires et le whiskey causent la perte d'une foule de jeunes gens.

LE TEMPS PRESSE

LA mortalité infantile à Montréal est passée à l'état alarmant et des statistiques, compilées par les autorités médicales de la ville, nous donnent chaque semaine le nombre toujours plus grand de ces jeunes petits êtres, qui sont emportés tous les jours.

Les progrès du mal sont saisissants: 103 bébés sont morts la semaine dernière contre 98 la semaine précédente. De quoi mourir-ils? Oh, il n'y a pas à chercher longtemps, les autorités civiles et médicales ont eu soin de nous l'apprendre et faute de mieux on a adopté le terme générique, et facile à débilité infantile. C'est-à-dire que nos enfants meurent parce qu'ils sont trop faibles pour vivre. Remarquons qu'ils sont rares ceux qui meurent pour une autre cause.

Il faut donc chercher ailleurs la cause de la disparition de ces pauvres petits, qui meurent ainsi par centaines, ou du moins la cause de la mort du plus grand nombre, et nous aurons encore une fois une marge suffisante, pour les cas certains où les lumières de la faculté ne sauraient s'y tromper.

Combien de ces frères existences ne se sont-elles pas éteintes pour avoir manqué d'un peu de soleil et combien d'autres n'ont-elles pas été empoisonnées par l'eau impure, qu'on nous vend à la petite mesure et qu'il nous faut avaler bon gré mal gré?

Quand on songe aux ravages que peuvent entraîner l'insalubrité des habitations, parmi la classe pauvre, l'encombrement des locaux dans les quartiers industriels et ouvriers, l'impureté et

l'insuffisance de ce produit naturel indispensable en tout état de société, l'eau, et enfin le manque d'air, l'absence de soleil et un alimentation douteuse, on s'étonne vraiment que le nombre des victimes ne soit pas plus grand. Aussi bien l'écotombe, pour être évitée, n'en sera que retardée si l'indolence impardonnable de nos autorités sociales se refuse à la réforme nécessaire, pour protéger la population contre d'autres malheurs plus grands encore, et si la population elle-même reste sourde aux cris d'alarme répétés, et indifférente aux avis de ceux qui signalent le péril qui s'avance, et qui ne peuvent pourtant pas espérer le conjurer tout seuls.

En effet, ceux des petits, qui échappent au mal terrible, qui les attend, qui s'attachera à leurs dix ans et les couchera dans la tombe à 20 ans, la consommation. La phthisie, la hémiparésie, à élé domicile un peu sous tous les toits où il y a une créature humaine à torturer, s'établit de préférence au foyer sombre, humide et triste du pauvre, où la proie est facile et, cueillant ses victimes en lieux sûrs, elle les promène ensuite de par le monde, comme autant d'instruments de sa tyrannie.

En face de ce courant dévastateur c'est le temps où jamais de réagir contre l'inertie, disons le mot, contre l'ignorance coupable des foules, pour combattre le mal qui nous étreint. Fondons, créons la société nationale d'assistance publique, à qui l'on confiera la propagande de l'idée et la diffusion de la connaissance du danger; qui se chargera de l'application rigoureuse des règlements de police d'hygiène publique; qui assurera l'amélioration de la condition sociale et matérielle de l'ouvrier et du pauvre, en pourvoyant à l'établissement de jardins populaires, de bains populaires, etc.

A elle reviendra aussi la mission d'instruire le peuple, en distribuant, à foison et par milliers, au sein des familles, dans les écoles, dans les fabriques des guides mettant les masses populaires en garde contre le danger et leur indiquant le moyen de s'en préserver.

La lutte doit être constante et surtout méthodique, et son initiative doit partir de cœurs généreux et d'esprits éclairés. Que la ville, toutes les corporations publiques, les associations, sociétés de bienfaisance, de secours mutuels, les personnes des secours fassent un point d'honneur d'apporter leur obole à cette œuvre humanitaire et éminemment sociale. C'est du reste un devoir et un intérêt national, car le temps presse.

A PROPOS DE LA COMMISSION

LA "Patrie" est évidemment mécontente de la commission de colonisation. Elle nous rapportait hier qu'un député libéral lui a fait remarquer que les commissaires ont l'intention de faire leur enquête par correspondance et que cela ne donnera pas satisfaction aux amis de la colonisation. Le confrère prie la commission de s'enfoncer dans les bois afin de recueillir de la bouche même des colons les griefs qui les font souffrir. Puis, il ajoute:—

"Nous voulons bien admettre avec notre correspondant que, jusqu'ici, les commissaires ne semblent pas mettre un empressement frénétique à la tâche si importante qui leur a été confiée et que l'ajournement de leurs travaux au mois d'août fait perdre un temps précieux."

Mais ce n'est pas la faute du gouvernement? La commission est maladroite et responsable de ses actes?

Comment? Ce n'est pas la faute du gouvernement? Est-ce, par hasard, la faute de l'opposition? Le cabinet Parent est responsable des actes des commissaires qu'il a nommés lui-même; il les a choisis parce qu'il les croyait aptes à remplir leurs fonctions. S'ils agissent mal, il a plein pouvoir de les destituer et les remplacer par des hommes plus compétents. Et s'il désire véritablement l'avancement de la colonisation, il verra à ce que ces messieurs fassent bien leur travail.

Cette commission est sous le contrôle de M. Gouin qui en a toute la responsabilité.

Il est évident qu'elle ne satisfait personne, excepté peut-être les marchands de bois. Les commissaires nommés ne sont pas des enthousiastes de la forêt; ils ne connaissent que de très loin la vie du colon. Nous pouvons dire sans crainte que leur travail est tout à fait inutile. Ils n'apprendront rien de nouveau sur les plaintes bien connues des pauvres colons.

Ils ne réussissent qu'à prouver une seule chose; c'est que le parti libéral de la province est rongé par la discorde. L'assendant pris par le premier ministre Parent mécontente tout le monde. Les ministres mêmes, les députés, les journalistes libéraux se plaignent amèrement de l'outrecuidance du chef du cabinet. Jusqu'à présent, on a échoué sans trop parler; mais le feu qui couvait sous les cendres commence à s'enflammer, il éclate partout. On songe maintenant à se débarrasser de M. Parent, et nous croyons au rapport de notre correspondant québécois qui l'annonce pour le prochain terme de Spencer Wood.

TROP D'IMPORTATIONS

LA presse libérale profite des derniers rapports du commerce pour comparer nos importations et nos exportations avec celles des Etats-Unis. Elle en conclut que nous exportons 70 pour cent et importons 160 pour cent de plus par tête que la république voisine.

Est-ce là un avantage? Pour quelle raison chaque Canadien consommerait-il plus de produits importés que le citoyen Yankee? Avons-nous plus les moyens d'envoyer ainsi notre argent à l'étranger?

Non, certes, non. Voici pourquoi nos importations sont proportionnellement plus élevées que celles des Etats-Unis: Quand le cultivateur de l'Ouest, ou le planteur du Sud a besoin de produits manufacturés, il les fait venir de la Pennsylvanie, du Massachusetts ou des autres centres industriels de l'Union; quand les artisans de l'Est américain ont besoin de bœuf, de céréales, de légumes, ils en achètent des cultivateurs des autres Etats de l'Union.

Les Etats-Unis n'importent qu'une très petite fraction de leurs produits alimentaires, tels que le café, le thé et le sucre qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes.

Bien différente est la situation du Canada dont la grande partie des importations consiste en marchandises alimentaires et manufacturées que nous pourrions facilement produire nous-mêmes.

C'est certainement une erreur d'acheter ailleurs ce que nous pourrions nous procurer ici et que nous nous procurerions sans effort si notre tarif était plus élevé. Il n'y a aucune raison pour qu'un pays néglige ses propres ressources, afin d'encourager celles des nations étrangères. Nous devons vivre de notre sol. Le Canada doit se suffire à lui-même.

Il n'y a aucun doute que le temps est venu où nous devons élever nos droits de douane. La protection à outrance a fait des Etats-Unis le riche pays de 70,000,000 d'âmes que nous voyons aujourd'hui, il pourra en être de même pour nous, si nous nous protégeons contre l'importation des articles de commerce que nous pouvons produire.

Le Canada pour les Canadiens.

L'ANNEXION DES MUNICIPALITES SUBURBAINES

PITTSBURG est peut-être la seule parmi les villes américaines, qui offre un exemple semblable à celui de Montréal en ce qui regarde la question d'annexion municipale. Cette ville, restreinte à ses limites d'incorporation, ne possède qu'une population de 330,000 âmes, tandis qu'étendue au territoire sur lequel s'est déversée sa population elle atteint réellement le chiffre de 800,000. L'incorporation en une seule cité de cette immense agglomération ferait de Pittsburgh la quatrième ville des Etats-Unis par la population et la troisième par la richesse industrielle. Mais la négligence de ses hommes publics à prendre les mesures en temps opportun, de pourvoir à un tel état de choses la place aujourd'hui en face du problème formidable de concilier les intérêts particuliers de cent six municipalités distinctes composées de trois cités, cinquante-trois townships et cinquante villages.

Cependant, grâce à la Chambre de Commerce de la Cité principale, cette question reçoit aujourd'hui l'attention qu'elle aurait dû avoir depuis longtemps et tout fait prévoir qu'avant longtemps avec l'esprit d'initiative et la détermination que les classes commerciales et industrielles savent mettre aux Etats-Unis quand elles veulent l'accomplissement d'un projet, ce grand travail sera bientôt accompli.

Sur l'île de Montréal, le nombre des municipalités à grouper ensemble n'est pas aussi considérable, les intérêts particuliers à concilier ne sont pas encore aussi divers, plusieurs des localités qui devraient être attirées maintenant ne sont encore que dans une condition embryonnaire, et les travaux qui y sont commencés, s'il fallait en changer l'orientation ne constitueraient pas encore une perte sérieuse.

La question devient plus sérieuse, quand il s'agit de centres comme St-Henri, Ste-Cunégonde, Westmount, St-Louis, Maisonneuve. Mais s'il s'agit maintenant d'assumer leurs charges, elles offrent en retour un actif et une possibilité de revenus qui dans une bonne mesure en compensent le fardeau.

Montréal encore une fois a tout intérêt de provoquer sous le plus court délai possible l'annexion de ces territoires et à se montrer large dans les conditions à accorder.

Voyons quel a été le coût respectif de l'entrée des quartiers d'Hochelaga, St-Jean-Baptiste, St-Gabriel et Saint-Denis.

En 1884 Hochelaga ouvrait la marche. La finance de cette municipalité confiée depuis plusieurs années au savoir faire de M. Préfontaine, s'était rapidement développée en une dette relativement considérable, néanmoins elle se limitait à \$78,000.

En 1885, St-Jean-Baptiste administré depuis ses débuts par l'ex-maire J. O. Villeneuve et des hommes de son école entra à son tour, mais avec une dette moindre que \$40,000.

En 1887, St-Gabriel augmentait par son admission les charges de Montréal, avec une somme additionnelle de \$102,826.

En 1893 Le Coteau St-Louis avait accumulé une dette flottante et consolidée de \$292,089.

Si ce travail de groupement eût été continué, il y a dix ans, Montréal n'aurait eu à se charger d'un fardeau comparativement léger. A cette époque, la plupart des municipalités voisines avaient à peine commencé leur travail d'organisation. Les dettes de St-Henri et de Sainte-Cunégonde, de Westmount, de Maisonneuve et de St-Louis auraient pu se solder par une

somme moindre qu'un demi-million. Deux grands obstacles enrayèrent ce mouvement: 1o, l'insouciance du conseil et des commissions successivement nommées pour s'occuper de la question.

2o—La négligence systématique à répondre aux besoins les plus urgents des nouveaux quartiers. Hochelaga, la plus maltraitée de ces quatre divisions, ne fait que commencer à s'éveiller de la torpeur dans laquelle elle a été laissée pendant plus de cinq ans, et les quelques signes de vie que l'on y peut signaler ne datent que depuis la disparition du conseil de certains hommes que ses électeurs s'étaient acharnés à poursuivre de leur confiance.

Et quelles luttes les autres quartiers n'ont-ils pas eu à soutenir pour arracher leur part d'améliorations et continuer le progrès commencé avant leur union avec Montréal.

Aussi, le mouvement annexionniste qui se manifestait si vigoureusement, et qui eut son expression la plus enthousiaste à la réunion des maires de toutes les municipalités de l'île de Montréal à l'époque de l'annexion du quartier Saint-Denis ne tarda pas à se ralentir, et les délégations nommées par la plupart des municipalités intéressées, pour étudier les conditions d'annexion avec le comité central à Montréal se désorganisent les unes à la suite des autres, après avoir inutilement attendu l'action de ce dernier, et le sentiment favorable que l'on avait su créer fit bientôt place à l'indifférence et parmi plusieurs groupes, cette indifférence finit par engendrer en hostilité. La perspective de plus en plus éloignée d'une réalisation du projet engagea chaque municipalité à concentrer son attention et ses efforts à pourvoir aux besoins les plus pressants de son propre territoire, à y attirer la population et à enlever entre elles et contre Montréal, par la concession d'exemptions, de privilèges et de bonus pour l'établissement de foyers industriels, la construction d'aqueducs, la création de systèmes de transportation, d'éclairage, et de tout enfin ce qui pouvait servir leurs propres projets, sans se préoccuper en quoi leurs travaux et leurs dépenses pourraient plus tard bénéficier ou nuire à l'ensemble des intérêts à fusionner.

Comptant que tôt ou tard, Montréal sera bien obligé pour sa propre sauvegarde de soumettre à toutes les conditions qu'il leur plaira imposer, que leur importe l'intérêt général, si certains intérêts locaux et même personnels profitent de l'inaction de son conseil pour se satisfaire? Qu'importe que leur dette soit grosse jusqu'à un point de dépasser les limites de la prudence la plus ordinaire? De gré ou de force Montréal finira par hériter du fardeau.

Et pour se protéger contre les traditions de négligence et de mauvais vouloir à l'égard des derniers venus dont le Conseil s'est acquis le crédit, ils traquent eux-mêmes leurs rurs, ils ouvrent des parcs publics; ils creusent leurs canaux et engagent leur finances pour nombre d'années à venir en toutes sortes de contrats. Montréal n'aura pas eu le trouble, mais... il paiera.

LA police a saisi \$1000 à la compagnie de colonisation, mardi soir. Combien de cette somme devaient-ils être distribués aux colons? M. Gouin, le ministre de la colonisation, qui doit être au courant des affaires de la compagnie, nous rendrait service en répondant à cette question.

M. l'échevin Bumbray nous rappelle que M. Léon Dandreaux était mal informé lorsqu'il nous a écrit que le Terminal n'emploie que des Italiens pour ses travaux de la rue Moreau. M. Bumbray affirme qu'il est allé lui-même s'enquérir des faits et a constaté que, sur cent ouvriers, le Terminal emploie dix Italiens. Dont acte.

POUR LE COURONNEMENT

Les treize soldats qui se rendront en Angleterre

Ottawa, 22. Le Lt. Col. Turner, de Québec, était en ville hier pour choisir les treize soldats qui assisteront au couronnement du Roi. Le départ aura probablement lieu de Montréal vendredi soir à bord du "Pretorian".

Les militaires choisis sont: Sergt-major Widgery, R.C.D., Toronto. Sergt-instructeur LeBlond, R. C. D., Toronto. Sergt-instructeur Rhodes, R. C. D., Toronto. Sergt-instructeur Toller, R. C. D., Toronto. Sergt-major Skinner, R. C. D., Toronto. Sergt. Baldwin, R. C. D., Toronto. Sergt. Hudson, R. C. D., Toronto. Caporal Smith, G.G.B.G., Toronto. Sergt-major Knight, N. W. M. P., Regina. O. M. Sergt. Parker, Strathcona Horse. Caporal G. H. A. Collins, P. L. D. G. Ottawa. Soldat McCusker, du 2e Dragons, Ste Catherine, et le soldat Anderson, du 8e Hussards de la Princesse Louise, Nouveau-Brunswick.

PERSONNEL

M. Uldéric Tremblay, rédacteur de la "Défense" de Chicoutimi, est à Montréal pour quelques jours.

AFFAIRES POSTALES

Il n'y aura pas de maille supplémentaire pour l'Umbré, à 6.45 heures du soir, vendredi prochain, parce que le steamer part trop tôt à bonne heure le matin.

La maille sera close pour l'Umbré à 8.45 heures du matin.

LE SORT D'UN CHARMEUR DE SERPENTS

Mordu par un de ses pensionnaires, il expire en d'horribles souffrances

Medford, Mass., 22. — John Sonwell un charmeur de serpents, a été mordu par un crocodile (serpent à sonnettes) lundi soir, dans un musée de Boston, pendant une représentation. Sonwell, apporté à l'hôpital, est mort le matin au milieu de grandes souffrances.

BULLER N'EST PAS SATISFAIT

Il demande un autre chance pour se défendre

Londres, 23. — Le général Buller a adressé au secrétaire d'état pour la guerre, M. William Brodric, une autre lettre, dans laquelle il se plaint que M. Brodric a accédé, dans la Chambre des Communes, des accusations qui n'avaient jamais été officiellement portées contre lui, et auxquelles on lui avait ordonné de ne pas répondre. Le général Buller demande qu'il lui soit permis de faire connaître son opinion sur l'efficacité de Lady Smith à tenir contre les Boers.

Le dernier plan des mineurs : le marché qu'ils proposent aux patrons

Wilkesbarre, 23. — Les propriétaires des mines d'anthracite se voient confrontés par l'ultimatum des mineurs: "Accordez des concessions ou cessez d'exploiter les mines d'anthracite."

C'est là ce que signifie la clause suivante du plan d'Indianapolis: "Que chaque union, dans les régions où on travaille comme un comité chargé d'obtenir de l'ouvrage pour autant de grévistes qu'il sera possible, et que la même chose soit faite par toutes les unions de l'American Federation of Labor." Cette clause a été adoptée par la convention des mineurs, à Indianapolis. Depuis le commencement de la grève, quarante-cinq mille mineurs d'anthracite ont trouvé de l'emploi dans d'autres régions. Il y a maintenant soixante mille mineurs adhérents dans les champs d'anthracite. L'organisateur Collins dit que cinquante mille d'entre eux quitteront la région de l'anthracite dans les deux mois prochains. Les lois de la Pennsylvanie ne permettent qu'aux mineurs porteurs de certificats de miner du charbon.

Pour obtenir un certificat, un homme doit avoir travaillé au moins 2 ans dans les mines et subir un examen devant un bureau d'examineurs nommé par l'Etat. Si les propriétaires de mines de charbon n'ont pas la demande des propriétaires d'anthracite, les grévistes sur la liste noire, alors ce sera la grève nationale.

Dr J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste
Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1393 Ste-Catherine, Tel. Bell, Est 1291. 100-1a.

Mort de Mgr Thomas Croke

Londres 22.—On annonce la mort de Mgr Thomas W. Croke, archevêque de Cashel, Irlande, et administrateur de Emly. Il est né en 1824, et a été consacré en 1870.

LEON BOUTHILLET DE LA BEAUCE

Tu et volé au Yukon

Québec, 22, (spécial). — Une lettre de Dawson City, reçue aujourd'hui en cette ville au bureau d'une compagnie d'assurance dit que le corps de Léon Bouthillet a été trouvé par des hommes de police dans la rivière Yukon, près de Dawson City, et qu'il était transpercé de quatre balles.

Léon Bouthillet, menuisier de Saint-François de Beauce, devenu veuf vers la fin de mai, partit le 4 juin dernier, pour le Klondyke, avec environ trois ou quatre cents piastres. On suppose qu'après avoir été assassiné, il a été dépouillé de l'argent qu'il possédait.

Trois nouveaux diocèses aux Philippines

Rome, 23. — A part un délégué apostolique aux Iles Philippines, le Vatican se propose de nommer un archevêque à Manille. Le nouveau titulaire sera probablement Mgr Sébastien Gethard Messmer, un Suisse, professeur de droit canon à l'Université Catholique de Washington, depuis 1890. Trois nouveaux diocèses seront aussi créés.

Avant de partir pour Naples, le gouverneur Taft a exprimé le désir que l'évêque de l'un de ces diocèses, soit un prêtre indigène.

Le major Porter est parti pour Paris, où il passera plusieurs jours avant de retourner à Washington.

Le peintre Verestchagin à Cuba
Santiago, Cuba, 23. — Vassili Verestchagin, le peintre russe qui avait reçu la commande d'un tableau représentant la bataille de San Juan pour le président Roosevelt, est parti pour New-York, sur le vapeur "Seguranca".

Le peintre a terminé ses études sur le champ de bataille de San Juan et sur la scène de la bataille avec la flotte de l'amiral Cervera, qui seront probablement des chefs-d'œuvre de peinture militaire.

Une démonstration en l'honneur de M. Seddon

Londres, 22.—Hier à l'hôtel Cecil, les Néo-Zélandais demeurant à Londres ont présenté à M. Seddon, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, une magnifique épargne en argent solide, et à madame Seddon, une étoile d'or ornée de trois beaux diamants. Cette manifestation sympathique a été faite en reconnaissance de l'attitude prise par M. Seddon sur les questions impériales.

Deux hommes tués par l'express de Montréal

Paughkeepsie, N.-Y., 22.—Lorsque l'express de Montréal, sur le New-York Central, est arrivé ici à 8.50, ce soir, le mécanicien a trouvé sur la chasse-pierre de la locomotive un chapeau d'homme et des taches de sang. On a fait des recherches sur la voie, et aux limites sud de la ville on a trouvé les corps meurtris de deux hommes. Ils avaient été tués pendant qu'ils marchaient sur la voie. On pense que c'étaient deux ouvriers Italiens.

Négligence injustifiable

Ils ont bien peu souci de leur santé ceux qui ne cherchent pas à se guérir avec les Pluies de Longue Vie (Bonnard). Echantillon envoyé sur réception d'un timbre de 2 cts. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Votre Portrait

Le Portrait de votre Mère, Père, Frère ou Sœur

UN BEAU CADEAU POUR RIEN

TELLE est l'offre que vous fait le "JOURNAL". C'est une occasion sans précédent. Vous pouvez avoir votre portrait (grandeur trois-quarts) un travail qui coûte ordinairement TROIS DOLLARS, Pour la bagatelle de 50c et 10 Coupons du JOURNAL.

Découpez DIX COUPONS portant chacun un numéro différent, apportez-les aux bureaux du "JOURNAL" avec 50 centins et vous recevrez un ordre à l'adresse de notre artiste qui vous donnera droit à un portrait grandeur aux trois quarts naturelle que vous recevrez dans les quinze jours suivants.

Satisfaction garantie, dans le cas contraire, votre argent vous sera remis.

Les personnes résidant en dehors de Montréal devront envoyer cinquante centins extra, un dollar en tout, pour couvrir les frais d'emballage.

Ne manquez pas cette occasion.

ADRESSEZ:

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. BISSAILLON, C. L. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
VICTOR ROANNE BISSAILLON, L. L. B.

Bissailon & Brossard

— AVOCATS —
11 et 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES, MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
— AVOCATS —
États de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

BEEL TEL. 1613. R.P. BOITE 9263.

BEAUDIN, CARDINAL,
LORANGER & ST-GERMAIN,
— AVOCATS —
1008 RUE NOTRE-DAME.

S. BISSAILLON, C. L. R., J. T. CARDINAL, L. L. B., J. J. LORANGER, L. L. B., P. ST. GERMAIN, L. L. B., J. H. LORANGER, L. L. B.

Joseph P. Landry,
— AVOCAT —
Bâtisse de la succession Wilson,
Chambres 101 et 102.

7 Cote de la Place d'Armes, Montréal.
TEL. BELL MAIN 3274. 21-10a

Campbell, Meredith, Allan & Hagus
— AVOCATS —
C. S. CAMPBELL, K. C., F. E. MEREDITH, K. C., J. R. ALLAN, A. H. HAGUS.

Bureau — 100 St-Jacques — Bâtisse de la Banque des Marchands. 21-1a

LeBlanc & Brossard
— AVOCATS —
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tel. Bell Main 313

P. V. LEBLANC, C. L. R., M. P. P. BROSSARD, L. L. B.
EDMOND BROSSARD, L. L. B.

CALIXTE LEBEUF
— AVOCAT —
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 27-1a

P. B. MIGNAULT, C. R.
— AVOCAT —
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES

Bureau, Main 2332
Téléphones à Résidence, Est 1591
21-1a

F. D. MONK, C. R., M. P. W. A. BAKER, L. L. B.
Tel. Main 3718.

MONK & BAKER
— AVOCATS —
25 St-François-Xavier,
MONTREAL, 21-1a

NOTAIRES

TEL des Marchands 415. Tel. Bell 1831.

LEANDRE BELANGER
— Notaire, Comptable et
Commissaire —
58 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
116 RUE VISITATION, 50-10a

ARCHITECTES

TEL. BELL 227

L. Z. GAUTHIER
— ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR
Bâtisse Jacques Fitzpatrick, Chambres 24, 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 21-1a

G. A. MONETTE, ...ARCHITECTE
Diplômé de l'Association des Architectes
de la Province de Québec

CHEMISES!

Nous gardons le premier rang dans la fabrication des chemises, mais nous ne demandons pas de gros prix de nos marchandises, juste assez pour que vous soyez assuré que vous obtenez la meilleure valeur qui soit en ville.

Achetez vos Chemises chez Tooke et économisez de vingt à vingt-cinq pour cent.

R. J. TOOKE,
177 rue St-Jacques,
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est.

L'ANNONCE EST LA CLEF DU SUCCES

Les marchands qui obtiennent le plus de succès dans n'importe quel commerce, sont ceux qui annoncent dans les journaux quotidiens.

"Wilmington, Del., Every Evening".

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner MacMahon a tenu une enquête sur la mort d'Adelard Lanthier qui a été foudroyé par un fil électrique avant-hier à l'hôpital Victoria. Le verdict a été "mort accidentelle".

A LA CATHEDRALE

Vendredi prochain, 25 juillet, fête de Saint Jacques le majeur, patron titulaire de la cathédrale, Mgr l'archevêque dira la messe à 8 h. Les membres du clergé, des communautés religieuses et les fidèles sont invités.

PRIVEE D'EAU PENDANT 15 JOURS

Un cas des plus sérieux a été signalé hier au département de l'Aqueduc. Une pauvre femme est allée se plaindre de qu'il y a deux semaines on lui avait fermé l'eau parce qu'elle n'avait pas payé sa taxe et que depuis quatre de ses enfants avaient été atteints de la rougeole. M. Jannin, surintendant de l'Aqueduc, a immédiatement ordonné qu'on ouvre l'eau à cette pauvre affligée.

POUR L'EUROPE

M. Charles Emard, qui, aux dernières élections du Barreau, a été admis avec distinction à la pratique du droit, part ce matin en Europe, à bord du vapeur "Le Lac Mécanique", pour prendre un repos bien mérité.

M. Charles Emard, fils de notre ami, M. J. U. Emard, C.R., visitera l'Europe et sera absent trois ou quatre mois.

Nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

LE SERVICE DU NEW-YORK CENTRAL

George H. Daniels, agent-général du New-York Central, dit qu'en plus du nouveau train de 24 heures, il y a maintenant quatre trains tous les 24 heures, pour Chicago et deux express Empire State par jour.

Le Twentieth Century Limited laisse New-York, tous les jours à 2 heures 45 du soir et arrive à Chicago, le lendemain à 8 heures 45 du matin. Le Lake Shore Limited laisse New-York à 5 heures 30, tous les après-midi et arrive à Chicago à 4 heures 30 le lendemain après-midi. Le Fast Mail laisse New-York à 8 heures 45 du matin tous les jours et arrive à Chicago le lendemain matin à 7 heures 50 par les lignes Lake Shore et Michigan Central.

Le Chicago Limited de midi laisse New-York à 1 heure du soir et arrive à Chicago, par la ligne Lake Shore, à 11 heures 50 le lendemain matin.

Le Detroit et Chicago Limited laisse New-York à 4 heures du soir et arrive à Chicago, le lendemain après-midi. Le New-York Central donne aussi 15 trains par jour entre New-York, Buffalo et Chutes Niagara, 5 trains par jour entre New-York et Montréal, et, par la division Boston et Albany, 4 trains par jour entre New-York et Boston, en passant par Springfield.

Pique-nique annuel des enfants de Maisonneuve

Aujourd'hui à lieu, au Bout de l'île, le pique-nique annuel des enfants de Maisonneuve sous le patronage du maire et du conseil de la ville de Maisonneuve.

Tous les enfants sont invités et le départ à lieu, à 8 heures, ce matin, par les tramways de la ligne Terminal, au coin des rues Notre-Dame et Langelier.

Souhaitons tout le plaisir possible aux enfants et félicitons le conseil de ville de Maisonneuve pour le plaisir qu'il va procurer aux bambins et aux bambinettes.

Le Docteur J. DESJARDINS
OCCULTEUR ET AURISTE
Ex-chef de clinique de Paris. Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. 260, rue St-Jacques, coin de la rue Ste-Catherine, Montréal. 791, Bell Est. 1511. Bureaux et cabinet à la maison Orléans, 12-13.

COUPON PORTRAIT No 35

Dix de ces coupons numérotés différemment, plus cinquante centins, donnent droit à un superbe portrait au crayon grandeur trois quarts naturelle pour le public en dehors de Montréal, 50 centins extra pour couvrir les frais d'expédition.

ADRESSEZ:

"LE JOURNAL"

75 Rue St-Jacques, Montréal

AUTOUR D'UN CONTRAT

Les commissaires du Port ne peuvent s'entendre à propos des travaux du mur de maçonnerie entre les quais Alexandra et Edward

Les officiers de la Commission devront préparer un projet de contrat avec toutes les spécifications nécessaires

La Commission du Port a eu son assemblée régulière hier matin, et a discuté la question du contrat du mur de maçonnerie des quais Alexandra et Edward. On a beaucoup parlé pendant deux heures et demie pour en arriver à un résultat négatif.

A la dernière assemblée de la commission, on avait déjà discuté ce contrat. La majorité des commissaires était d'avis d'accorder l'ouvrage à la Continental Engineering and Construction Company, qui n'est pas autre chose que la Steel Storage and Elevator Construction Company, sous un autre nom, parce que cette compagnie, ayant déjà le contrat pour la construction du nouvel élévateur, était plus en mesure de faire l'ouvrage.

Quelques commissaires étaient d'avis qu'on aurait dû demander des soumissions et ne vouloir pas donner le contrat à la compagnie déjà nommée.

M. Kennedy, l'ingénieur en chef de la commission, dit que si les commissaires faisaient eux-mêmes l'ouvrage, cela leur coûterait bien plus cher que si la Continental Engineering and Construction Company le faisait, il en est arrivé à cette décision après une étude approfondie de la question.

Après la lecture des minutes et quelques affaires de routine, le secrétaire lut le projet de contrat et ce fut le feu aux poudres.

M. Doran commença par s'opposer en principe à ce qu'on accorde des contrats sans auparavant avoir demandé des soumissions. M. Bickerdike proposa de renvoyer ce contrat au comité des finances, mais la majorité décida qu'il doit être discuté en assemblée générale.

M. Bickerdike répondit que c'est un manque d'égard pour le comité que de lui refuser le droit d'examiner le contrat.

Les autres membres de ce comité ne devaient pas écarter cette proposition froidement.

Tout le monde parla à la fois et les épithètes ne sont pas toujours douces. MM. Reford et Graham disent qu'ils veulent d'abord "Le

Canada pour les Canadiens" et M. Bickerdike répondit qu'il n'est pas d'accord avec eux.

"Vous voulez, dit-il, nous imposer une dépense de \$70,000 à \$80,000 en faveur d'étrangers. Nous avons des entrepreneurs qui feraient tout aussi bien l'ouvrage pour le même prix."

Le maire répondit qu'il faut d'abord s'assurer qu'on a le meilleur marché. M. Mackay, répétée les raisons pour lesquelles il pense qu'il vaudrait mieux accorder le contrat à la compagnie en question.

Le maire dit que dans le doute, il faut s'abstenir et qu'il vaudrait alors mieux que les commissaires fissent eux-mêmes ce travail.

M. Kennedy expliqua que l'ancien contrat donnait une dépense de \$40,000, \$20,000 pour l'ouvrage des entrepreneurs, et \$20,000 pour les matériaux fournis par la commission.

C'est trop, dit M. Bickerdike, et vous voulez que tout ce argent aille à la Continental Engineering and Construction Company.

Malgré le président, la dispute continua. Enfin on essaya d'obtenir le vote sur la question, mais M. Bickerdike présente amendement sur amendement, pour empêcher les Américains d'avoir le contrat avant qu'on demande des soumissions.

M. Doran seconde le dernier amendement de M. Bickerdike, mais le président le déclare hors d'ordre. Appel à l'ordre fut maintenu.

M. Bickerdike demande alors la reconsideration du contrat et l'on s'aperçoit alors qu'il n'y en a jamais eu et qu'on a discuté tout le temps sur un projet de contrat.

Une motion d'ajournement ne peut passer et M. Kennedy explique que la différence en faveur des entrepreneurs est de 85 cents par pied.

Enfin, à midi et quart, on se décide à passer le projet de contrat et une motion est adoptée à l'effet de remettre aux officiers de la Commission de faire un projet de contrat avec toutes les spécifications nécessaires.

L'Excursion des Marchands

Chaque excursionniste de l'excursion de la "Société des Marchands Détaillants de Nouveautés" à St-Hyacinthe aura droit de concourir au prix suivant:

Vingt-cinq piastres en or
— donné par —

"Le Journal"

Il suffira simplement de découper un ou plusieurs coupons publiés dans "LE JOURNAL" du 30 Juillet, le matin même de l'excursion, d'y indiquer le chiffre de la circulation, et de déposer chacun de ces coupons, accompagné de 5 cents, dans une boîte spéciale qui sera passée, en allant, dans le train-excursionniste.

Chaque char aura sa boîte à scrutin scellée, laquelle sera ouverte sur le terrain même, par des juges nommés à cet effet.

Il va sans dire qu'une déclaration assermentée et scellée de la circulation de ce Numéro du JOURNAL sera remise au Président même de la Société des Marchands, M. J. E. Patenaude, au départ du train.

LE MOUVEMENT S'ACCENTUE

Vingt-et-un marchands de chaussures des rues Ste-Catherine et Ontario décident de fermer leurs magasins à 6 heures, le jeudi soir

Le congé du jeudi soir, pour les commis, trouve partout des adhérents et tout le monde félicite les patrons de leur générosité. Après les marchands de nouveautés de la rue Saint-Laurent, voici que les marchands de chaussures des rues Saint-Catherine et Ontario entrent en lice. Voici le nom de ces patrons: MM. O. P. DeMontigny, Alphonse Gauthier, Club Shoe Co., G. Dupont, L. Lévesque, A. Ducloux, A. Chartrand, Apollinaire Gauthier, A. Lacombe, A. Blanchard, Mme L. A. Martin, Z. Lavoie, J. X. Desmarais, J. P. Joly, B. Matte, M. Binet, Lamouroux, Lenoir, M. Watson (3 magasins), ont promis de se joindre à leurs confrères.

Les promoteurs de ce mouvement sont MM. O. P. DeMontigny et Charles A. Dupont qui ont droit à la reconnaissance des commis et aux félicitations du public, pour le zèle avec lequel ils ont fait signer les listes d'adhésion. D'ici à mardi, ces magasins seront fermés le jeudi soir, après 6 heures.

UN ACTE GENEREUX

Une misérable, comme on en rencontre rarement se promenait hier soir vers cinq heures par les rues de Montréal. La jeune fille pouvait avoir une vingtaine d'années. De haillottes toute habillée, et la figure ensanglantée elle attirait la pitié des passants et les quolibets des gamins. Elle était une folle ou une simple malheureuse. Toujours est-il, qu'un marchand de la rue Notre-Dame a fait un acte digne d'éloges en lui prêtant un manteau pour couvrir sa misère.

Le jeune fille a ensuite pris le chemin de la maison en remerciant son bienfaiteur.

NOS POLICIERS SONT DE BONS ATHLETES

Le tournoi organisé par l'Association Athlétique de la police, aux terrains de la M. A. A. a remporté un succès sur toute la ligne, hier

Liste complète des heureux vainqueurs

Le sixième pique-nique annuel de l'Association Athlétique de la police de Montréal a eu lieu, hier après-midi, au terrain de la M. A. A. rue Ste-Catherine.

Le ciel qui toute la matinée s'était montré maussade, s'est éclairci tout à coup vers midi, sans doute pour secondar les efforts que font, chaque année, nos braves policiers, pour rendre grandiose leur démonstration périodique.

Les organisateurs ne furent pas déçus dans leur attente. Le public avait répondu en masse à l'invitation des membres de l'Association.

Les athlètes qui ont concouru pour les différents prix étaient en parfaite condition, aussi y eut-il un enthousiasme réel parmi toutes les personnes présentes tant que durèrent les différents concours qui furent tous intéressants.

Remarquons sur le terrain, outre la plupart des officiers supérieurs de la force: Son Honneur le maire Cochrane, l'échevin Lebeuf, président du comité de police, les échevins Lamarche, Robillard, Walsh, des échevins Dupré et Connaughton; M. le Dr. Bourne, MM. C. Charlebois, Barney Thandey, John Pritchard, du "Toronto World", Fred. Boulton, propriétaire de l'Hotel St. James, G. R. Baxter, de la force de police centrale, de Saint-Jean, N.-B., et président de la société de secours mutuels de la police de cette ville, et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Le tournoi commença vers midi par un concours de tir au pistolet, entre les officiers de la force; le lieutenant Landriault obtint le plus grand nombre de points.

Les concours entre constables se terminèrent à l'avantage des constables Narbonne et Boisclair.

Puis vint le tour des jeux athlétiques avec le résultat suivant:

1er prix, le poids de 56 lbs, (haut) ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 14 pieds et 1 pouce.

2e prix, Massicotte, Montréal.

3e prix, Boisclair, Montréal.

4e-Course avec sautoir, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Robinson, Toronto, temps 18 m. 6-12 sec.

2e prix, Culver, Ottawa.

3e prix, Watson, Ottawa.

Le troisième numéro consistant en une course de 200 verges, pour les membres de la Police de Montréal a été remporté.

4e-Course de 100 verges, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Culver, Ottawa, temps, 11 secondes.

2e prix, Maloney, Ottawa.

3e prix, Robinson, Toronto.

4e-Lancer le poids de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 39 pieds, 2-12 pouces.

2e prix, Culver, Ottawa.

3e prix, Clarkin, Montréal.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.

2e prix, Murray, Toronto.

3e prix, Watson, Toronto.

4e-Lancer le marteau de 16 lbs, ouvert aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Desmarceaux, Montréal, 110 pieds 8 p.

2e prix, Robinson, Toronto.

3e prix, Culver, Ottawa.

4e-Course de 3 milles en bicyclette, ouverte aux amateurs.

1er prix, Davis, Montréal.

2e prix, Davis, Montréal, temps, 9m 20 sec.

3e prix, Eagan, Toronto.

4e-Course de 1-2 mille, ouverte aux forces de la Police Canadienne.

1er prix, Maloney, Ottawa, temps 2 m. 25 sec.